

Plateforme en ligne «Guides de pratique Suisse»

Le traitement des troubles anxieux - 2ème partie

Auteurs / Editeurs: Prof. Martin E. Keck, etc.

Langues disponibles: Allemand, Français

Valable jusqu'en: 2020

Information de base

Brève description

La deuxième partie des recommandations de traitement porte sur les troubles obsessionnels compulsifs et le syndrome de stress posttraumatique. Elle aborde d'une part le traitement par la psychothérapie et de l'autre le traitement médicamenteux.

Groupe cible

Médecins, Psychothérapeutes, Patients/patientes

Spécialité médicale

Aucune en particulier/non spécifique

Catégorie du guide

Diagnostic, Traitement

Groupe cible de patients

Classe d'âge: Adultes

Sexe: Masculin, Féminin

Origine

Repris et adapté

Domaine d'application

National

Secteur

Les deux/intersectoriel

Langue originale

Allemand

Publié en

2013

Liens vers les documents

Behandlungsempfehlungen

<https://www.psychiatrie.ch/sgpp/fachleute-und-kommissionen/behandlungsempfehlungen/ch/>

Contact

**SGPP Ständige Kommission Qualität der FMPP
Altenbergstr. 29; 3000 Bern 8**

Christian Imboden Mitglied SKQ FMPP

christian.imboden@pkwyss.ch

031 868 33 33

<https://www.psychiatrie.ch/>

Procédure

Indication des niveaux de preuve (évidence scientifique).*

Des méthodes systématiques ont été appliquées dans la recherche de preuve.*

Les informations sur le financement sont publiques.*

Sur le plan rédactionnel, le guide est indépendant de l'organisation qui assure son financement.*

Les liens d'intérêts des membres de la commission en charge du guide sont documentés.*

La composition de la commission en charge du guide est pluridisciplinaire.

La composition de la commission en charge du guide est interprofessionnelle.

Les méthodes de formulation du guide sont connues.

Les patients ont-ils été associés au développement du guide?

Les données sur l'utilité, les effets secondaires et les risques sont disponibles.

* Ces critères ont été jugés importants par le groupe de travail de la plateforme en ligne des guides de pratique Suisse pour la phase de développement.